

## Compte rendu visioconférence avec le recteur de Créteil Vendredi 26 mars 2021

### Participants à la visioconférence :

#### Pour le rectorat :

Daniel Auverlot, Recteur de l'académie de Créteil,  
Christine Darnault (Directrice de cabinet adjointe), Gérard Jock (Proviseur Vie Scolaire),

#### Pour la Peep :

Myriam Menez (AD 94), Anne-Sophie Lapotre (AD 93) Anne Gobard (AD 77), Catherine Haroutunian (Peep Sup),

#### Autres représentants de parents :

FCPE 77, FCPE 93, FCPE 94, UNAAPPE 77, UNAAPPE 93, UNAAPPE 94

Le recteur fait un point avec les données de la semaine : il y a 17 écoles fermées (16 dans le 77, 0 dans le 93 et 1 dans le 94), aucun collège, ni lycée et 536 classes (soit 1.34%). On dénombre environ 3696 élèves (0,4%) et 550 personnels déclarés COVID+. La politique de tests se développe et s'intensifie Du 1<sup>er</sup> au 24 mars, plus 65 000 tests antigéniques et 29 000 tests salivaires ont été effectués. Désormais, il n'y a plus d'établissements organisant les cours en semaines A, semaines B, l'alternance se fait maintenant un jour sur deux.

Le ministre a fait des annonces ce vendredi à 16h. Les écoles, collèges et lycées restent ouverts. A compter de lundi, dès le 1<sup>er</sup> cas Covid, on ferme la classe. Les familles sont appelées à être vigilantes et à mieux encadrer et surveiller leurs enfants. Les collèges qui auraient des difficultés à mettre en œuvre le protocole sanitaire seront autorisés à mettre en place la demi-jauge mais ce ne doit être qu'exceptionnel. L'EPS doit se passer au maximum en extérieur. D'ici fin avril, début de la vaccination des enseignants. L'enseignement hybride est mis en place dès qu'il y a fermeture de classe.

Parcoursup : le service com et le CSAIO vont organiser un temps de chat live le mercredi 31 mars à 18h sur Instagram ; les élèves devront envoyer les questions en amont afin que toutes les réponses leur soient apportées lors du chat.

Sur les 16 fermetures d'écoles en Seine et Marne, certaines l'ont été par arrêté municipal. Est-ce que ça change quelque chose sur l'obligation de mettre en place de l'enseignement à distance ? **Non, les modalités de mise en œuvre de la continuité pédagogique sont obligatoires dans tous les cas.**

En cas de fermeture de classe, nous restons très sceptiques quant à la mise en œuvre de l'enseignement en distanciel. La continuité pédagogique n'est déjà pas mise en place quand les enseignants sont en ASA. **Il faut faire remonter les cas au rectorat, la mise en place de la continuité pédagogique est automatique dès que la classe est fermée.**

Le 93 est particulièrement sinistré par les enseignants absents et non remplacés, les parents sont non seulement très inquiets mais aussi très en colère. **C'est le département le plus compliqué. Or, c'est le reflet de la situation locale, des solutions sont recherchées mais il y a un réel manque de candidats.**

Les chefs d'établissement doivent améliorer leur communication lorsqu'il y a des cas COVID car trop souvent les informations proviennent uniquement des réseaux sociaux et sont vraiment fantasmées. **La nouvelle consigne « un cas, on ferme » va tout simplifier. En revanche, le nombre de classes fermées va être multiplié par 2 ou 3.**

A Mitry Mory(77), un brevet blanc a été catastrophique car certains sujets n'avaient pas encore traités en classe. Les parents ne comprennent pas et s'inquiètent beaucoup, d'autant que ça plombe les moyennes. **Le rectorat va contacter le collège**

La Peep94 réitère sa demande l'application stricte du protocole sanitaire dans les collèges avec l'attribution d'une salle par classe. La crise sanitaire s'aggrave et dans certains collèges, c'est toujours le brassage des élèves toutes les heures. C'est insupportable, d'autant que les médias et surtout les syndicats d'enseignants ne cessent de mettre l'accent sur la hausse des cas chez les élèves. Or, avec le protocole actuel, le vrai risque de contamination passe par le contact en touchant des tables non nettoyées entre deux cours. Le ministre a rappelé tout à l'heure que cette disposition doit être mise en œuvre et que, seulement si ce n'est pas possible, il peut y avoir des adaptations. Nous savons que, pour les

collèges cités, aucun n'a d'autre problème que le refus des enseignants de se déplacer ! [Le recteur va demander qu'on rappelle ses collègues en mettant en avant le rappel du ministre.](#)

Nous avons été alertés au sujet de difficultés de mise en place des tests salivaires dans certaines écoles sans respect des gestes barrière (école à Sucy en Brie-94), le personnel du laboratoire ne sachant pas gérer des groupes d'enfants. Si c'est avéré, un vrai problème de confiance se pose pour les familles qui vont préférer refuser que leurs enfants passent le test. De plus, il semblerait que le laboratoire ait perdu les résultats. [Le recteur va se renseigner et demander d'éventuelles actions correctives. Par ailleurs, il refusera de payer la facture du laboratoire si les résultats ne sont pas restitués \(70€ par test\).](#)

Nous avons été informés également que des résultats de test n'ont été communiqués qu'au bout de plus d'une semaine, c'est inadmissible, car les cas positifs auraient pu continuer à évoluer au milieu des personnes non contaminées. Enfin, certains ont reçu les résultats d'autres personnes : où est le respect du secret médical ? Dans une petite commune, un maire s'est permis de prévenir les cas contacts des cas contacts, ce sont des pratiques inquiétantes. [Le recteur va vérifier les cas cités.](#)

Pour un même établissement, y aura-t-il une seule campagne de tests ou seront-elles régulièrement menées ? [C'est l'ARS qui décide en fonction de la situation.](#)

Suite aux difficultés rencontrées par certains représentants de parents lors des conseils de classe en distanciel (problème de son en particulier), nous demandons qu'ils se tiennent pour tout le monde en distanciel avec un numéro de téléphone à appeler pour signaler un souci : des parents sont restés parfois 20 à 30 minutes dans la salle d'attente de la classe CNED. [Une communication dans ce sens va être faite aux chefs d'établissement par la DANE du rectorat.](#)

Il n'y a toujours pas d'enseignant de technologie au collège Nicolas de Staël de Maisons-Alfort (94) et ce, depuis septembre ! Que se passera-t-il lors du brevet si c'est la techno qui est tirée au sort ? [Le recteur va refaire un point.](#) Dans tous les cas, lorsque les élèves n'ont pas eu les cours, quel que soit l'établissement (autres cas similaires signalés) ils ne peuvent pas passer les épreuves. [Dans ce type de cas, le chef d'établissement doit faire une demande de dérogation auprès du SIEC.](#)

Nous avons été alertés par des parents qui ont témoigné sur France info de leur ras le bol face au non remplacement d'une enseignante. Alors qu'ils n'avaient cité que la ville, ils sont convoqués par l'IEN qui leur a déjà tenu des propos très agressifs, les menaçant de porter plainte en diffamation. [Le recteur va faire contacter l'IEN.](#) Nous sommes des représentants de parents élus, nous portons la parole des familles, nous sommes membres de la communauté éducative, il n'est pas tolérable que certains de nos représentants de parents préfèrent mettre terme à leur engagement parce qu'on s'en prend ensuite à leurs enfants alors qu'ils ont signalé des cas qui ne les concernaient même pas directement. [Les directeurs et chefs d'établissement doivent être dans le dialogue avec les représentants de parents ; si la difficulté persiste, il faut alerter l'IEN et M Jock.](#)

On constate une hausse importante des conseils de discipline, les élèves sont parfois en grande souffrance avec la situation actuelle, il devient urgent de faire preuve de bienveillance. [Les enseignants se plaignent, eux, d'une réelle hausse de la violence verbale et physique ainsi que du manque de respect.](#)

Dans certaines villes, les mairies refusent de rouvrir les piscines alors qu'il en va de la sécurité des enfants qui n'apprennent plus à nager. [C'est une compétence municipale, le recteur ne peut malheureusement pas obliger les maires à le faire et certains estiment le coût pour les chauffer et entretenir trop élevé.](#)

Au lycée Champlain de Chennevières (94), les cours de philosophie ont enfin repris avec l'arrivée d'un remplaçant mais il a été annoncé aux familles que les cours de rattrapage seraient proposés pendant les vacances, c'est un peu limite... [Le lycée n'a peut-être pas trouvé d'autre solution mais le recteur souhaite que ces cours soient proposés en version hybride pour que les élèves puissent y assister à distance.](#)

Pour finir sur une note positive, nous souhaitons saluer l'initiative de ce même lycée qui a organisé un don du sang dans les locaux de l'établissement (uniquement pour les élèves majeurs et le personnel) ; apprendre à donner son sang très tôt est important et le faire pour la première fois dans son lycée peut aider à oser le faire et à prendre une habitude qui peut sauver des vies. Cette initiative, qui est très peu rependue, mérite d'être saluée et étendue.

Prochaine réunion vendredi 2 avril.

Myriam MENEZ